

**PROCES-VERBAL  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 2 JUIN 2015**

Le 2 juin 2015 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/05/2015

Etaient présents: Madame Martine OLLIVIER, maire, Bernard BALAYE, Cécile CELETTE, Jean-Philippe METZ, Mireille SEIGNOVERT, adjoints Laurent CELLARIER, Isabelle GONNARD, Elodie BLACHE, Jean-Pierre GRANGE, Sylvie FRANCO, Isabelle PALLUY, Stéphanie PERRET, Laëtitia THOUENZ Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : M. Marc LECOINTRE à Mme Mireille SEIGNOVERT

M. Pierre SEUX à Mme Sylvie FRANCO

Excusée :

Absent :

Madame Cécile CELETTE a été élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 7 avril 2015 et signature du registre des délibérations.**

- **TAP (Temps d'Activités Périscolaires) fixation des tarifs** : des temps d'activités périscolaires seront proposés le mardi et vendredi de 15h00 à 16h30 à partir de la rentrée 2015/2016, le conseil municipal à l'unanimité décide de fixer le tarif des TAP à 10 € par enfant et par période entre chaque vacances soit 5 périodes dans l'année.
  
- **Tarif location salle des Mûriers** : délibération est prise à l'unanimité pour fixer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

**Association de Saint-Cyr : tarifs inchangés**

Activités sportives : gratuit

Sport et Fêtes des écoles : gratuit

1<sup>ère</sup> utilisation : 100 €

2<sup>ème</sup> utilisation : 250 € dont 100 € d'arrhes

utilisations supplémentaires : 500 € dont 200 € d'arrhes

**Habitants de Saint-Cyr :**

Fête de famille :

Tarif été du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre : 600 € dont 200 € d'arrhes

Tarif hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril : 700 € dont 300 € d'arrhes

Réveillon : 750 € dont 300 € d'arrhes

**Personnes extérieures à Saint-Cyr :**

Repas dansant, gala, fête de famille... :

Tarif été du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre : 1 300 € dont 400 € d'arrhes

Tarif hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril : 1 450 € dont 500 € d'arrhes

Réveillon : 1 500 € dont 500 € d'arrhes

## Réservations extérieures à Saint-Cyr :

Congrès, Assemblée générale, Salon ... : 1 400 € dont 400 € d'arrhes

## Réservations en semaine, extérieures à Saint-Cyr :

En semaine sous réserve de disponibilité de la salle : 800 € dont 300 € d'arrhes

Pour chaque location tout surcoût de nettoyage et dégradation sera à la charge du locataire.

- **Limiteur de son salle des Mûriers location du 02/05/2015** : suite au problème concernant le dépassement des décibels autorisés par le limiteur de son à la salle des Mûriers, délibération est prise à l'unanimité pour appliquer une sanction de 600 € pour la location du 02/05/2015.
- **Limiteur de son salle des Mûriers location du 23/05/2015** : suite au problème concernant le dépassement des décibels autorisés par le limiteur de son à la salle des Mûriers, délibération est prise à l'unanimité pour appliquer une sanction de 600 € pour la location du 23/05/2015.
- **Limiteur de son salle des Mûriers** : délibération est prise à l'unanimité pour appliquer une sanction de 1 500 € dans le cas de dépassement des 95 décibels autorisés par le limiteur de son à la salle des Mûriers.
- **Droits de place** : suite à une demande de stationnement pour vente de produits de la ferme il est nécessaire de réglementer l'occupation du domaine public, délibération est prise à l'unanimité pour fixer un tarif de droit de place pour les marchands ambulants à 5 € par jour de stationnement.
- **Remboursement sinistre borne incendie Morel** : délibération est prise pour accepter le remboursement de l'assurance Allianz de 2 803.03 € concernant les dommages qui ont été causés par un particulier sur une borne incendie située à Morel.
- **Décision modificative régularisation compte 002** : le 002 « résultat de fonctionnement reporté » a été reporté pour un montant de 63 468.17€ alors qu'il aurait dû être reporté pour un montant de 63 648.17€, délibération est prise à l'unanimité pour passer les écritures suivantes :  
FONCTIONNEMENT :  
022 (022) : dépenses imprévues 180.00 €  
002 (002) : excédent de fonctionnement reporté 180.00 €
- **Création d'emploi adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe** : considérant la nécessité des services et que Mme Isabelle Royet adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe a atteint le 8<sup>ème</sup> échelon et compte 5 ans de services effectifs dans ce grade, délibération est prise à l'unanimité afin de créer à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015 un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe échelle 6 de rémunération, de 35 heures hebdomadaires.
- **Régime indemnitaire** : renouvellement de la délibération du 20 décembre 2013, délibération est prise à l'unanimité pour fixer le régime indemnitaire applicable aux agents de la commune de Saint-Cyr à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

- Urbanisme :

### Permis de construire modificatif :

- DEFOUR Romain – Morel – garage
- DEDINGER Alain – modification implantation maison

### Permis de construire :

- GAEC Dessemond – Beauregard – dalle traitement produits phytosanitaires
- LARGERON Bernard – Sagnol – Tunnel stockage paille, matériel agricole
- GANNE Jean-François et Sophie – 13 Allée du Béchet – maison individuelle
- ROUX Solange – 12 rue de l'Eglantine – maison individuelle
- MORFIN Maud - 30 Rue des Hauts de l'Eterpas – maison individuelle

### **Déclaration préalable :**

- SAUZEAT Josiane – Pra Mourio – division de parcelle
- BERNARD Claude – rue du Razat - Véranda

### **Certificat d'urbanisme :**

- Me De L'Hermuzière – Le Rabier B224
- Me De L'Hermuzière – Morel A 1955-1956-1952
- Me Schlagbauer – Le Rabier B 2002

M. Jean-Philippe Metz informe le conseil municipal que les cahiers des charges concernant les projets des terrains derrière la mairie sont en cours d'élaboration.

Il informe également que la régularisation pour la Place du Tilleul est en cours de signature. Le dossier concernant les terrains situés rue des Forges est en cours de traitement.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Salle des Mûriers :** Madame le Maire informe le conseil municipal que le règlement de la salle des Mûriers sera modifié sur les points suivants, le limiteur de son et le rangement et nettoyage des nouvelles tables.
- **PEP Caprin :** Madame le Maire présente au conseil municipal une demande de l'association PEP Caprin pour un tarif préférentiel pour la location de la salle sous l'ancienne mairie. Le conseil municipal émet un avis défavorable à cette demande.
- **Jury d'assises :** Madame le Maire procède à la désignation des jurys d'assises pour l'établissement de la liste préparatoire des jurés année 2016 à partir de la liste électorale 2015. Sont tirés au sort : M. Besset Dominique, Mme Goin épouse Latrèche Madeleine, Mme Seux Carine, Mme Bourdin épouse Ollivier Martine, Mme Lambert Mariane, M. Paris Jacky.
- **Villes et villages étoilés 2015 :** Madame le Maire donne lecture d'un courrier de M. Golestin concernant le concours développement durable alliant économies budgétaires, prévention des nuisances lumineuses, économies d'énergie, limitation d'émissions de gaz à effet de serre et de déchets, protection de la biodiversité et legs aux générations futures d'un environnement nocturne préservé et d'une capacité d'observation du ciel étoilé. Une réponse sera adressée.
- **Badminton :** Madame le Maire présente au conseil municipal un courrier concernant le badminton pour le moment associé au Tennis club de Saint-Cyr et souhaitant constituer sa propre association. Les référents du badminton souhaitent pour cela bénéficier d'un créneau horaire à la salle des Mûriers. Mme Mireille Seignovert indique qu'une rencontre sera faite entre plusieurs associations utilisatrices de la salle des Mûriers.
- **Bibliothèque Alinéa :** le conseil municipal adresse des remerciements à Mme Monique Balaye pour le don d'un ordinateur à la bibliothèque Alinéa.
- **SCOT :** Mme le Maire indique que Mme Sylvie Franco et M. Pierre Seux ont assisté à une première réunion de travail pour le SCOT.
- **ACCA :** Madame Elodie Blache indique que lors de l'Assemblée Générale de l'ACCA, le bilan de l'année écoulée a été présenté.
- **Saint Cyr de France :** Madame le Maire informe le conseil municipal que la rencontre des Saint Cyr de France se déroulera les 25-26 et 27 septembre 2015 à Saint Cyr de Favières dans la Loire.